

## **Don manuel de mobilier à l'Association «Franche-Comté Alzheimer»**

**M. l'Adjoint LIME, Rapporteur :** L'Association «Franche-Comté Alzheimer» a fait une demande à la Ville pour un don manuel de mobilier réformé dont la Ville n'a plus l'utilité.

Il s'agit en l'espèce de deux armoires, deux bureaux, une armoire à clapet, une bibliothèque.

L'intérêt général de ce don manuel à cette association se justifie par l'amélioration de la qualité de l'accueil du public et les conditions de travail du personnel du Centre Omnisports.

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à procéder à ce don au bénéfice de l'Association «Franche-Comté Alzheimer».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission Patrimoine, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

*Récépissé préfectoral du 20 mai 2003.*